

ATELIER EN MATERNITÉ INFORMATION ET D'ECHANGES

L'association **Information Pour l'Allaitement** propose depuis plusieurs années aux maternités un **dispositif** pour mettre en œuvre mensuellement des Ateliers en Maternité d'Information et d'Échanges. **Ouvert également aux CPP**

L'objectif ?

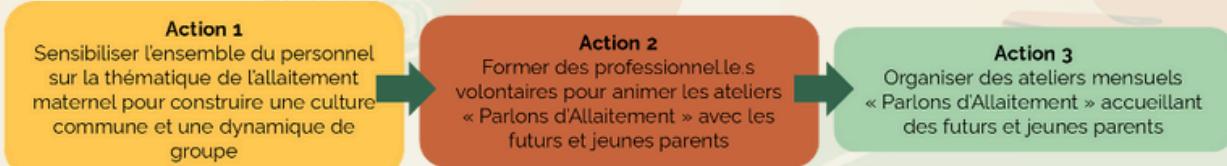
Améliorer l'accès des familles, en périnatalité, à une **information sur l'allaitement maternel harmonisée et basée sur les preuves** en cohérence avec les recommandations de la HAS et du HCSP.

Le principe ?

Développer des lieux **informatifs** et de **soutien** de **proximité** favorables à l'allaitement maternel pour les **individus** et les **communautés**.

Ce service, permettant d'améliorer l'information des familles et l'accueil des enfants, est proposé gratuitement aux établissements (maternités, Centres Périnataux de Proximité) grâce au **soutien financier** de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes.

Comment se déploie ce dispositif ?



Menée par	Formatrice IPA, consultante en lactation Chargée de projets Santé Publique	Formatrice IPA, consultante en lactation Chargée de projets Santé Publique	Formatrice IPA, consultante en lactation 1 à 2 animatrices de l'établissement
Public cible	Tout le personnel (service de maternité, service de néonatalogie, centre périnatal de proximité)	Professionnel.le.s volontaires pour animer les ateliers « Parlons d'Allaitement »	Futurs et jeunes parents non nécessairement suivis dans l'établissement ayant des questions ou rencontrant des problématiques en lien avec l'allaitement maternel
Durée	1 session = 3 heures avec 15 personnes Nombre de sessions variant en fonction de la taille de l'établissement	1 session - 3 heures	1 atelier de 2h30 par mois (3h sur les plannings des professionnel.le.s) Accompagnement pendant 10 mois

S'engager dans le dispositif AMIE c'est :

- Renforcer les **compétences** locales en allaitement maternel
- Renforcer les **compétences** des professionnel.les en **communication**
- Renforcer la possibilité pour les **familles** de trouver un **soutien de proximité**
- **Partager** des expériences **enrichissantes** côté parents et professionnel.les
- Soutenir **l'allaitement maternel** et ses avantages pour la **santé** de la mère et de l'enfant
- **Lancer** une activité au sein de l'établissement
- Participer à la **réduction** des **inégalités** de santé
- Soutenir la **parentalité**

Pour toute question ou renseignement :

09 52 83 59 13

marine.genton@info-allaitement.org

Les implications pour les établissements :

Gestion des plannings et temps de travail :

- Sensibilisation : sessions de 3h pour action 1
- Formation : session de 3h pour action 2
- Ateliers mensuels : 3h x 10 mois pour action 3

Logistique :

- Salle de formation pour actions 1 et 2, adaptée aux femmes enceintes et jeunes enfants, avec boissons et petits gâteaux pour action 3.

Suivi :

- Réunion d'organisation : 1h30
- Questionnaires d'évaluation pour professionnel.le.s et parents
- Réunions de suivi et bilan : 1h chacune.

Avec le soutien financier

